



Assemblée générale

Distr. générale
11 mai 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009*

Chapitre premier des recettes Recettes provenant des contributions du personnel

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6* (A/62/6/Add.1).



Recettes provenant des contributions du personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2006-2007 (montant estimatif approuvé)	2008-2009 (montant estimatif)	Augmentation/ (diminution)
Contribution du personnel	440 787,5	466 273,5	25 486,0

- IS1.1 Le montant porté en recettes au présent chapitre comprend un montant identique à celui du crédit prévu au chapitre 35 (Contributions du personnel), soit 461 815 000 dollars, et les contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public), soit 4 458 500 dollars.
- IS1.2 Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont virées au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution 973 A (X). Les États Membres sont crédités des sommes inscrites à ce fonds, proportionnellement à leur quote-part de financement du budget ordinaire pour l'année considérée.
-